

Liliane  
Fonds

ouvre le monde  
pour un enfant  
avec un handicap

Teddy, Ouganda

# Promouvoir l'Éducation

Étapes vers l'Éducation Inclusive Mondiale  
pour les Personnes Handicapées

Résumé

# La perspective globale sur l'éducation inclusive



La source: Sight Savers

**Ne laisser aucun enfant pour compte**  
L'Agenda 2030 pour le Développement durable et les Objectifs de Développement Durable constituent un nouveau cap dans le processus de développement inclusif. Les ODD (Objectifs de Développement Durable) comprennent des personnes handicapées et ont par conséquent ouvert des portes en ce qui concerne leur participation et reconnaissance en tant que membres contribuant activement à la société, ne devant pas être confrontés à une quelconque discrimination, ni être laissés pour compte ni abandonnés. ODD 4<sup>1</sup> cherche tout particulièrement à assurer une 'éducation de qualité, inclusive et équitable et favorisant des opportunités d'apprentissage pour tous'. L'égalité d'accès à tous les niveaux d'éducation pour des personnes handicapées, et des environnements d'apprentissage inclusifs et accessibles pour tous, sont accentués dans les objectifs, comme étant le besoin d'accès à l'éducation et à un développement de qualité pour la petite enfance (ECDE).<sup>2</sup>

**Réalité mondiale**  
Aujourd'hui, on estime que 65 millions d'enfants ayant l'âge de suivre l'enseignement primaire et secondaire au sein des pays en voie de développement souffrent de handicaps. La moitié d'entre eux sont déscolarisés<sup>3</sup>. Les jeunes enfants handicapés, les filles et les enfants avec des déficiences intellectuelles sont parmi les catégories d'enfants les plus marginalisées, ce qui ne ressort souvent pas d'enquêtes au sein des ménages et dans les écoles. Ils sont en outre écartés des stratégies nationales et mondiales s'axant sur les enfants déscolarisés<sup>4</sup>. Un handicap est fortement associé à des taux bas d'achèvement de l'école primaire en Amérique latine, en Asie et en Afrique<sup>5</sup>. Les barrières culturelles déscolarisent les enfants handicapés, tout comme les barrières systémiques et pédagogiques comme des professeurs non formés et une infrastructure et du matériel éducatifs inaccessibles. Les enfants handicapés sont aussi les derniers à recevoir des aides et du soutien d'urgence, parce que les services de soutien et d'aide de base ne sont pas inclusifs ou accessibles.<sup>6</sup>

**Qu'est-ce que l'éducation inclusive ?**  
Les gouvernements nationaux sont tou-

jours obligés d'assurer l'accessibilité des enfants à une éducation de qualité « sans discrimination et sur base des opportunités égales »<sup>7</sup>. Le droit à l'éducation est un droit de l'Homme reconnu dans un certain nombre de conventions en matière de droits humanitaires internationaux. Pour les enfants handicapés, il s'agit surtout de:

- La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE) Articles 28 et 29.
- La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDAPH) Article 24 et 32.

**L'éducation inclusive** consiste à fournir des opportunités d'apprentissage pertinentes à tous les étudiants dans un système scolaire régulier. De préférence, elle permet aux enfants avec et sans handicap de suivre les mêmes classes adaptées à leur âge au sein de l'école locale, avec si nécessaire du soutien supplémentaire et sur mesure. Ceci nécessite une accommodation physique tout comme un nouveau curriculum scolaire axé sur l'enfant, représentant différentes couches de la population et reflétant les besoins de tous les enfants.<sup>9</sup> L'éducation inclusive offre des opportunités d'apprentissage de grande qualité, pertinentes, formelles et informelles au sein d'un système scolaire régulier s'adaptant à tous les élèves.

**L'importance de l'éducation inclusive**  
L'inclusion d'enfants et d'adultes avec des handicaps au sein de l'éducation est importante pour de nombreuses raisons :

- L'éducation contribue à la formation du capital humain et est par conséquent un élément déterminant pour le bien-être personnel et la richesse. Il a été démontré que chaque dollar additionnel investi dans le développement et l'éducation de la petite enfance (ECDE) rapporte en retour 6-17 dollars.<sup>10</sup>
- A un niveau individuel, l'éducation inclusive améliore les aptitudes sociales et crée des réseaux sociaux pour les élèves. En plus, cela peut engendrer des opportunités d'emploi, des salaires plus élevés et des conditions de vie plus durables.
- Les enfants handicapés bénéficieront aussi des campagnes sanitaires publiques ou d'autres initiatives de développement. Celles-ci sont souvent proposées aux écoles, surtout si les enfants sont concernés.

- L'éducation inclusive a démontré être plus efficace en matière de coûts. En Afrique du sud, le coût moyen de construction d'une nouvelle école spéciale en 2012 était de 9 millions de dollars. D'un autre côté, adapter l'infrastructure d'une école normale aux enfants handicapés coûte en moyenne environ 370.000<sup>11</sup> dollars.
- L'éducation inclusive permet une meilleure interaction des enfants handicapés avec les autres enfants non handicapés. De cette façon, on peut contrecarrer le préjudice et la stigmatisation du handicap et l'égalité tout comme l'autonomisation des sexes peuvent être stimulées chez tous les enfants.

**L'approche 4As par rapport à l'éducation**  
L'approche 4As a été développée par l'ancienne rapporteuse spéciale des Nations Unies pour le droit à l'éducation, Katarina Tomashevski. Pour que le droit signifie quelque chose, l'éducation doit être Acceptable, disponible ('Available' en anglais), Accessible et Adaptable. Le gouvernement, les professeurs, les parents et les organisations de société civile sont tous des obligations et responsabilités pour le respect du droit à l'éducation pour tous les enfants, les enfants handicapés inclus. En utilisant un processus participatif, ce cadre 4As peut devenir un outil afin de permettre à différentes parties prenantes de réfléchir à ce que signifie le droit à l'éducation pour les enfants handicapés, et de comparer leur réalité actuelle à cette situation idéale.

**Le but de ce rapport**  
Pour la Fondation Liliane, l'éducation des enfants handicapés est l'une des composantes les plus importantes de sa stratégie. En 2015, la Fondation a investi presque 40% de son budget dans les programmes d'éducation pour ses partenaires dans 30 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Ce rapport présente des preuves découlant d'une analyse de plus de cent études publiées et de rapports d'organisations pertinentes travaillant sur le sujet de l'éducation inclusive. Ce présent rapport a comme but de persuader les décideurs de garantir que l'éducation inclusive devienne la norme, pour qu'aucun enfant ne soit abandonné dans le processus de l'éducation.

1 IDDC (2016), Costing Equity, the case for disability-responsive education financing. Brussels: Myers, J., Pinnock, H. & Suresh, S  
2 IDDC, 2016.  
3 Education Commission, 2016.  
4 UNICEF (2013), The state of the world's children

2013: Children with disabilities. New York: UNICEF.  
5 Mitra et al.(2011), Disability and Poverty in Developing Countries: A snapshot from the World Health Survey, SP Discussion paper, NO.1109.  
6 UNICEF (2007), A Human-Rights Based Approach to Education For All.

7 UNCRPD, article 24.  
8 UNICEF, 2013.  
9 UNICEF, 2013.  
10 IDDC, 2016a.  
11 IDDC, 2016a.



photo: Fondation Liliane



photo: Jan-Joseph Stok

## 1 Acceptabilité de l'éducation pour les enfants handicapés

Le système éducatif est **acceptable** pour les enfants handicapés lorsque ces enfants sont capables de participer pleinement à l'école. Pour que cela se produise, le gouvernement devrait établir et renforcer les exigences pour les normes minimales en matière de sécurité et de santé, les caractéristiques de construction et la qualité de l'éducation.<sup>12</sup> Il devrait aussi être possible pour les enfants handicapés de participer au système éducatif. Ce droit est garanti par la Convention relative aux Droits des Personnes handicapées, et par la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

### Enfants en tant que sujets de droits

Les enfants handicapés ne sont souvent pas écoutés, parce que considérés comme pas important. Ceci découle du fait que les enfants handicapés sont considérés comme malades et bénéficiaires de la charité. En plus, ils sont placés dans une position passive ce qui fait que d'autres décident de leur destinée et de leur développement futur. Sur base de la CIDE, cependant, les enfants handicapés ont le droit d'exprimer leurs idées sur tous les sujets les concernant et celles-ci doivent être dûment prises en considération en fonction de l'âge et maturité.<sup>13</sup> La CDAPH mentionne aussi le fait que les enfants handicapés sont des citoyens à part entier qui ont des droits et qu'ils peuvent revendiquer ces droits. Ce n'est qu'en donnant aux enfants handicapés l'opportunité d'exprimer leurs opinions et qu'en les prenant au sérieux, que leurs défis peuvent être relevés de manière appropriée.

### Normes minimales en matière d'éducation

L'acceptabilité de l'éducation signifie que les gouvernements doivent établir des normes minimales en matière de santé, de sécurité et de qualité de l'éducation. Bon nombre de gouvernements ne sont cependant pas capables de les garantir, ce qui augmente les risques de déscolarisation. Il est important pour les enfants handicapés que ces normes minimales pour des institutions privées, publiques et religieuses soient renforcées. Cela signifie aussi que les enfants sont protégés contre le harcèlement et les abus (aussi les abus sexuels) par les professeurs et

les autres étudiants. La diversité des enfants devrait aussi être traduite dans la conception des accommodations scolaires, des zones récréatives, des facilités en matière d'eau et sanitaires et des espaces avoisinants. La cour, par exemple, devrait aussi être accessible aux enfants handicapés. Des latrines propres avec un socle élevé pour s'asseoir évitant de toucher le sol est un élément minimal qui permet aux enfants d'accéder de manière indépendante à l'eau et aux facilités sanitaires durant toute une journée à l'école. Afin d'améliorer l'accès à l'eau, les forages sur le terrain des établissements scolaires devront avoir une hauteur ajustée et un système de pompage qui permet également aux enfants handicapés de s'en servir. Les compétences des professeurs, le nombre d'élèves par professeur dans une classe, et les horaires pour une éducation à temps plein sont des éléments importants des normes minimales.<sup>14</sup>

### Choix parental en matière d'éducation

Les parents peuvent aussi faire des demandes au niveau du système scolaire concernant leurs enfants. Ces demandes comprennent le fait que leurs enfants acquièrent des aptitudes, des connaissances et de la confiance, tout comme le fait que les points de vue de l'école correspondent à ceux des parents. Les parents d'un enfant avec un handicap ont, cependant, souvent honte et cachent leur enfant du reste de la société. Souvent, les parents ne réalisent pas que leurs enfants sont bien capables de participer aux processus éducatifs, et qu'en tant que parents ils peuvent influencer et changer le système éducatif. Ce droit, que le choix des parents pour une école répond à leurs convictions concernant la religion, les valeurs et les normes, est compris dans la Convention contre la discrimination dans l'éducation de l'UNESCO.



<sup>12</sup> Tomashevski, K. (2001), Human rights obligations: making education available, accessible, acceptable and adaptable, Right to Education, primers No. 3, Novum Grafiska AB, Gothenburg.

<sup>13</sup> Tomashevski, K., 2001.  
<sup>14</sup> UNICEF (2007). A humanitarian approach to education for all.



photo: Henk Braam



photo: Fondation Liliane

## 2 Disponibilité de l'éducation pour les enfants handicapés

La **disponibilité** de l'éducation est composée de deux différents types d'obligations gouvernementales. Le gouvernement a l'obligation de fournir une éducation publique. En plus, le gouvernement devrait permettre aux acteurs n'appartenant pas à l'état d'établir des institutions d'éducation comme étant un droit civil et politique. Comme un droit social et économique, les gouvernements devraient aussi établir ou financer ces institutions éducatives, ou une combinaison de deux, afin de garantir la disponibilité de l'éducation à toutes les personnes qui en ont besoin.<sup>15</sup> Chaque enfant devrait jouir d'un lieu d'enseignement ou d'une opportunité d'apprentissage, avec des professeurs qualifiés de manière appropriée et des ressources et de l'équipement appropriés.<sup>16</sup>

### Attributions fiscales pour l'éducation inclusive

La présence d'une politique ou d'une stratégie d'éducation inclusive n'est pas une garantie pour son financement adéquat.<sup>17</sup> Les budgets d'éducation dans la plupart des pays à revenus bas ne visent pas le soutien aux systèmes d'éducation inclusive. Dans pas mal de pays, les gouvernements subventionnent les écoles d'éducation spéciale.<sup>18</sup> Il existe un besoin dans plusieurs pays en ce qui concerne une budgétisation intégrant les enfants handicapés au niveau national et décentralisé. Des mesures incitatives ciblées devraient être prises pour que les écoles

acceptent les enfants handicapés. Afin de bénéficier de suffisamment de ressources financières pour le système éducatif, les budgets nationaux pour l'éducation devraient être augmentés au niveau internationalement recommandé de 20%.

### Mise en phase des enfants handicapés

Les salles de classe sont souvent surpeuplées et les professeurs ne sont fréquemment pas formés pour répondre aux différents besoins. Ceci est désavantageux pour tous les enfants dans le système éducatif. Il y a aussi un manque général de matériel didactique et éducatif adéquat, de systèmes d'assistance et de facilités scolaires. Les attentes peu ambitieuses des parents et professeurs en matière de scolarisation doivent aussi être soulevées, surtout pour les filles handicapées et les enfants avec des handicaps mentaux ou multiples. Il faut faire plus de recherches concernant les enfants handicapés en bas âge et en âge d'aller à l'école dans chaque district ou localité, afin d'obtenir une image précise de la situation, et de garantir que la disponibilité des places, des professeurs formés et des ressources éducatives corresponde à la taille de la population et de la diversité des besoins.<sup>19</sup>

### Capacité à enseigner

Si l'éducation est disponible pour les enfants handicapés, ceci requiert aussi la formation adéquate des professeurs. Il existe souvent une insuffisance de compréhension et d'acceptation au niveau des professeurs. La formation qu'ils suivent n'aborde pas les méthodes d'apprentissage et de traitement des enfants handicapés. Il manque aussi des connaissances aux professeurs et il faut des ressources pour soutenir les besoins spécifiques des enfants handicapés. C'est pourquoi les professeurs devront recevoir une formation dans ce domaine, ainsi qu'en matière de la didactique et de la pédagogie, pour qu'ils puissent identifier les forces, les faiblesses et les centres d'intérêt des élèves afin de pouvoir répondre aux différents besoins en matière d'apprentissage et de gestion des classes et aux attitudes positives. Les professeurs devraient avoir l'opportunité de se développer tout au long de leur carrière. Des lacunes existent, surtout en matière de professeurs qualifiés, dans la plupart des régions et écoles désavantagées. Il faudrait recruter plus de personnel, y compris des personnes handicapées, qui peuvent être considérées comme des modèles par leurs élèves handicapés. Afin d'améliorer la qualité de l'éducation, il faut plus de recherches en matière de meilleures pratiques pédagogiques.

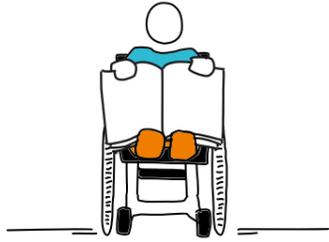


<sup>15</sup> Tomashevski, K., 2001.  
<sup>16</sup> UNICEF, 2007.  
<sup>17</sup> UNICEF, 2007.

<sup>18</sup> UNICEF, 2007.  
<sup>19</sup> UNICEF, 2007.



# Faits et chiffres mondiaux



## FAITS GLOBAUX/RÉGIONAUX

Environ **93 millions** à **150 millions** d'enfants sont estimés de vivre avec un handicap.

**80%** des personnes avec un handicap vivent dans les pays en voie de développement.

**20%** des peuples les plus pauvres sont des personnes avec un handicap.

On estime que **65 millions** des enfants au niveau des écoles primaires et secondaires dans les pays en voie de développement ont des handicaps; la moitié d'eux ne sont pas à l'école.

Moins de **10%** des enfants avec un handicap en Afrique participent à l'enseignement primaire.

La proportion des enfants avec des handicaps qui ont accès à une forme d'enseignement est **1-3%** dans certains pays en voie de développement.

Les handicaps ont une contribution à la pauvreté, et le dernier augmente la probabilité de devenir handicapé. L'enseignement est en mesure de rompre ce cycle vicieux.

En **Burkina Faso**, le risque pour un enfant avec un handicap de ne pas avoir accès à l'école est 2.5 plus grand.

En **Ghana**, **53%** des femmes avec un handicap sont illettrées.

En **Bolivie**, on estime que **95%** des enfants dans l'âge de **6 à 11** années visitent une école, tandis que seulement **38%** des enfants avec un handicap ont cet accès, donc un risque 2x plus grand de ne pas être à l'école.

Les barrières majeures à l'éducation inclusive sont causées par l'attitude de la communauté, et pas par le handicap de l'enfant.

## FAITS SUR LA SITUATION DANS LES PAYS BAS

Il y a **129.000** enfants avec un handicap dans les Pays Bas.

**80%** des enfants avec un désordre mental au niveau de l'enseignement primaire reçoivent un enseignement spécial dans une école séparée.

**99,4%** des enfants avec un désordre mental au niveau de l'enseignement secondaire reçoivent un enseignement spécial dans une école séparée.

**15.000** enfants dans les Pays Bas ne reçoivent aucune forme d'enseignement à cause de leurs handicaps, maladies ou problèmes de comportement.

Seulement 31 des 76 pays à revenus modeste ou moyen ont un budget spécifique pour les enfants avec des handicaps ou pour l'éducation inclusive.

En **Népal**, **85%** des enfants sans accès à l'école ont un handicap.

En **Éthiopie**, selon le Ministère de l'Enseignement, moins de **3%** des enfants avec un handicap ont accès à l'enseignement primaires, et l'accès à l'éducation réduit considérablement à l'échelle supérieure.

 Pays dans lesquels la Fondation Liliane concentre ses travaux

### Sources

WHO, 2011. World Disability Report  
Education Commission, 2016  
UNESCO, 2007. Education For All (EFA)  
Global Monitoring Report  
UN, 2007. From Exclusion to Equality:  
Realizing the rights of persons with  
disabilities, <http://www.un.org/disabilities/>

Global Campaign for Education, 2014.  
Equal Right, Equal Opportunity  
In1school - Schendingen recht op  
inclusief onderwijs. Een analyse van de  
actuele situatie in Nederland. Jose Sits  
& Jacqueline Schoonheim. Mei 2016.  
In1school is an initiative of the NSGK.



photo: Beyond Borders



photo: Beyond Borders

### 3 Accessibilité à l'éducation pour les enfants handicapés

L'accessibilité est définie comme la capacité des enfants handicapés de bénéficier d'opportunités égales en matière d'éducation, malgré leurs handicaps et statut social. Il faut que les institutions éducatives ne discriminent pas les élèves potentiels, que l'éducation soit offerte à une distance raisonnable, soit à un lieu proche ou par la technologie moderne, et qu'elle soit financièrement abordable. L'accès des enfants handicapés à l'éducation est lié aux attitudes et aux caractéristiques environnementales et institutionnelles.<sup>20</sup>

#### Cadre institutionnel et légal

Bien qu'il y ait des Conventions internationales concernant les droits des personnes handicapées et le droit à l'éducation, il existe souvent un manque de législations, d'objectifs politiques et de plans pour une éducation inclusive au niveau national. S'il existe une législation nationale, il manque souvent des connaissances concernant sa mise en œuvre. Les politiques nationales et les pratiques en matière d'éducation inclusive devront dès lors être façonnées sur base des principes mondiaux des droits de l'homme et sur des conventions comme la CIDE et la CDAPH, et les ODD. Différentes parties prenantes peuvent s'activer pour le maintien du respect de la loi. Une collaboration entre les différentes parties prenantes, comme des officiels de l'enseignement, des écoles, des parents, des communautés, des familles et des organisations de personnes handicapées peut accentuer la priorité des enfants handicapés au niveau des décideurs et favoriser leur implication dans le processus de décision. L'élimination ou la réduction des frais scolaires et des coûts pour des uniformes, des livres et d'autre matériel sont aussi importantes comme première étape vers l'amélioration de l'accessibilité. D'autres mesures incitatives financières peuvent jouer un rôle essentiel.<sup>21</sup>

#### Attitudes

Il existe un manque général de conscience, d'acceptation et de soutien pour les personnes handicapées au sein de la société. Ceci concerne l'ensemble de la société et aussi plus spécifiquement les parents, les professeurs et les autres élèves dans les écoles publiques. Ces attitudes négatives envers les enfants handicapés dans le système éducatif découlent des préjugés et des stigmatisations. L'interaction entre les enfants avec et sans handicaps devrait dès lors être encouragée, afin de contrecarrer les préjugés. Les personnes handicapées ayant été scolarisées et qui aujourd'hui sont devenues des adultes ayant réussi leur vie, constituent d'excellents modèles. Différentes organisations peuvent sensibiliser les décideurs et le grand public concernant le fait que les handicaps font partie de la condition humaine. Les médias peuvent être utilisés comme un outil puissant afin de faire disparaître la superstition et l'ignorance.

#### Distance, transport et infrastructure

Les facteurs environnementaux peuvent constituer un sérieux obstacle pour que les enfants handicapés intègrent l'école. Ceci peut comprendre de longues distances jusqu'à l'école, des routes inaccessibles, des moyens de transport inaccessibles, des portes, couloirs, escaliers, toilettes et zones récréatives inaccessibles et inadéquats. Pour enlever ces barrières, l'accessibilité physique des bâtiments d'école devraient être améliorée, en adaptant les toilettes, couloirs, salles de classe, portes et rampes de bâtiment. Cela peut se faire en suivant les principes de construction universelle.<sup>22</sup> Même si cela coûtera de l'argent, cela sera profitable pour bon nombre de gens. Par exemple, une rampe d'accès convient aussi aux personnes âgées. Ceci s'applique aussi à la disposition du transport subventionné et physiquement accessible. Différentes organisations dans la société peuvent initier de l'entraide entre pairs et des systèmes de jumelage (pas seulement pour du soutien en matière de transport, mais aussi dans la salle de classe). Ceci réduit la stigmatisation, et les enfants sans handicaps apprennent également des choses en aidant l'enfant avec un handicap.



<sup>20</sup> UNESCO, 2009.

<sup>21</sup> Education for All (2010). Global Monitoring Report, page 168.

<sup>22</sup> Le terme Design for All (conception pour tous) (DfA) est utilisé afin de décrire une philosophie de conception s'axant sur l'usage des produits, services et systèmes par le plus possible de

personnes sans avoir le besoin d'adaptation. 'Design for All is design for human diversity, social inclusion and equality' (EIDD Stockholm Declaration, 2004).



photo: Henk Braam

## 4 Adaptabilité de l'éducation pour les enfants handicapés

L'adaptabilité signifie que l'éducation doit être adaptée aux besoins des élèves. Pour que l'éducation soit adaptable, il faut des curricula et examens flexibles, du matériel d'apprentissage et d'enseignement adaptable et des systèmes et des technologies d'assistance pour les enfants handicapés. Selon la Convention relative aux Droits de l'Enfant, il faut donner la priorité à l'intérêt de l'enfant. Le fait que la Convention réfère à l'intérêt de chaque enfant individuel accentue le besoin d'un système éducatif adaptable pour chaque enfant, pas uniquement pour les enfants avec un handicap.

### Systèmes, technologie et matériel d'apprentissage et de d'enseignement

Actuellement seulement 5 à 15% des enfants dans les pays à bas revenus ont accès aux technologies d'assistance nécessaires. Ceci bloque leur accès à l'école, réduit la capacité de participer à la société, a un impact sur leurs résultats d'apprentissage et freine leur indépendance et intégration sociale. Ces technologies d'assistance comprennent par exemple, des livres en braille, mais il y a aussi une insuffisance générale de professeurs capables d'enseigner le braille. Des technologies appropriées, du matériel et des systèmes d'apprentissage et d'enseignement soutiennent tous les élèves. La technologie aide les enfants handicapés à être mobiles, à communiquer plus efficacement, à mieux voir ou entendre et à participer de manière plus intégrale aux activités éducatives. Ainsi les enfants handicapés ne sont pas seulement capables de participer de manière plus intégrale à l'école, mais aussi dans la société. Pour les enfants avec des déficiences intellectuelles, il faut présenter les informations dans un langage clair et simple ou les informations doivent être ajustées. Ces enfants doivent aussi être capables de rencontrer du personnel de santé formé et avoir la confiance afin de communiquer efficacement avec eux.

### Curricula et examens

Les curricula scolaires, généralement élaborés au niveau central, sont souvent rigides et il n'existe donc qu'une flexibilité réduite pour les adaptations locales. De ce fait le système est souvent incapable de répondre aux besoins d'un large éventail de différents élèves. Des méthodes d'examen rigides peuvent être très décourageant et démotivant si les élèves ne passent pas leurs examens. Ceci peut engendrer une hausse de la déscolarisation. Pour éviter ce problème, on peut introduire des stratégies éducatives répondant aux besoins des styles d'apprentissage naturels et variés de tous les élèves, tout en prenant en compte les besoins d'apprentissage spécifiques de certains d'entre eux. Ceci implique que le curriculum, les méthodes et le matériel d'apprentissage peuvent être adaptés aux besoins de chaque apprenant. Ceci exige que le système éducatif adopte une approche axée sur l'élève, reconnaissant que chaque élève dispose d'une capacité d'apprendre et de se focaliser sur le développement optimal du potentiel. Le curriculum devrait comprendre les aptitudes sociales et cognitives essentielles permettant à tous les élèves de faire face aux différents défis de leur vie.



photo: Mariëke Viergever



photo: Mariëke Viergever



# Étapes vers l'éducation inclusive

Rendre l'éducation inclusive est une trajectoire longue remplie de défis pour les différentes parties prenantes. Les 6 étapes concrètes expliquées ci-dessous peuvent être prises en considération, en premier lieu par les gouvernements nationaux. Les organisations de société civile, des partenaires techniques et financiers et des organisations intergouvernementales peuvent soutenir des gouvernements nationaux en partageant des conseils, des connaissances et des expériences sur l'importance de l'éducation inclusive. L'engagement du secteur privé, des instituts de recherche et d'autres parties prenantes dans des partenariats multi-acteurs pour l'éducation inclusive peuvent apporter des solutions innovantes à la question de savoir comment l'objectif de l'éducation inclusive peut être atteint de manière durable.

## étape 1 Créer des attitudes positives en vue de l'éducation inclusive

- Créer la conscience en matière d'effets positifs de l'éducation inclusive à travers des campagnes publiques.
- Promouvoir l'éducation inclusive comme l'éducation pour tous parmi les professeurs, parents, communautés, gouvernements et organisations de la société civile.
- Introduire l'approche de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) pouvant contribuer à réduire la stigmatisation et les préjugés.

## étape 2 Créer des cadres de politique appropriés pour l'éducation inclusive

- Implémenter la CDAPH en alignant la législation au niveau national pour répondre à ces engagements.
- Développer des plans d'éducation inclusive réalistes nationaux, mettant en avant les activités spécifiques pour chaque partie prenante du secteur de l'enseignement.
- Impliquer les enfants handicapés, les parents et les Organisations de personnes handicapées, tout comme les autres groupes marginalisés, dans le processus de développement, d'implémentation et de gestion des plans d'action de l'enseignement.
- Développer des stratégies pour mieux impliquer la communauté et des familles dans les conseils d'administration de l'école et dans les

bureaux d'éducation du district, y compris pour contribuer à la détermination des priorités budgétaires et dans le suivi des dépenses.

## étape 3 Renforcer l'engagement et les capacités des institutions gouvernementales

- Garantir que le Ministère de l'éducation ait la responsabilité primaire pour l'éducation des enfants handicapés et coordonne la relation avec d'autres ministères et entités gouvernementales.
- Soutenir les plans d'actions en matière d'éducation inclusive par un leadership politique de haut niveau.<sup>23</sup>
- Mettre en place des mesures justificatives- comme des indicateurs d'éducation inclusive - en guise de critères de performance, à travers les départements, allant du niveau national et du district jusqu'au niveau de l'école.
- Investir dans l'amélioration de l'attitude, des connaissances et de la capacité des institutions gouvernementales locales et nationales, afin de faciliter leur fourniture de l'éducation inclusive.

## étape 4 Rendre les ressources disponibles

- Garantir un plan d'implémentation d'éducation inclusive chiffré et lié à des délais, avec des ressources suffisantes et spécifiquement allouées.<sup>24</sup>
- Augmenter le financement à l'éducation nationale en

fonction du niveau internationalement recommandé de 20% du budget national. Ceci est impératif en donnant la priorité aux personnes les plus marginalisées et en allouant au moins la moitié du budget de l'éducation à l'éducation de base.<sup>25</sup>

- Augmenter la base des ressources domestiques par une taxation progressive, un investissement anticyclique et en combattant l'évasion fiscale.<sup>26</sup>
- Financer une approche duale de l'éducation inclusive en soutenant des changements systémiques en plus d'initiatives spécifiques afin de soutenir les besoins des élèves avec des handicaps.

## étape 5 Rendre les écoles accessibles à tous les enfants

- Façonner des interventions inclusives préscolaires pour les enfants handicapés.
- Garantir une transition cohérente du curriculum entre la petite enfance, l'éducation primaire et secondaire afin d'assurer la continuité de l'éducation et de réduire la déscolarisation.
- Développer des curricula et procédures d'évaluation flexibles répondant aux différents besoins de tous les enfants.
- Fournir du matériel accessible, du personnel et de la technologie d'assistance comme des interprètes de braille ou du langage des signes, et approuver activement l'usage des technologies de communication et d'informations (NTIC) universellement accessible.
- Fournir un transport accessible et subventionné aux enfants devant parcourir de longues distances.
- Adapter les facilités d'eau et sanitaires aux besoins des enfants handicapés en construisant des latrines propres avec un socle élevé et des systèmes de pompage d'eau d'une hauteur adaptée.

## étape 6 Capacité d'amélioration et aptitudes d'adaptation des professeurs

- Augmenter l'acceptation des enfants handicapés par les professeurs.
- Améliorer les capacités pédagogiques des professeurs afin d'être capables d'appliquer plus efficacement des curricula flexibles.
- Créer des actions incitatives et améliorer le statut social et les conditions de vie des professeurs. (Par ex. augmenter les salaires, améliorer les conditions de vie, accepter le congé, augmenter le respect pour leur travail, etc.).
- Transformer les institutions éducatives spéciales existantes en centres de ressources pour assister le système régulier.<sup>27</sup>
- Créer des classes plus petites, pour que les professeurs puissent se focaliser sur les besoins infantiles individuels.
- Garantir la disponibilité de matériel de soutien adéquat et l'expertise en aptitudes propres au handicap (par ex. la technologie informatique, du matériel d'apprentissage en braille et à grande impression, le langage des signes et les moyens de communication alternatifs).
- Promouvoir la formation et le recrutement des professeurs avec des handicaps.

## étape 7 Améliorer les données et construire la responsabilité en matière d'action

- Garantir que les données soient décomposées par type d'handicap et par sexe et suivre la scolarisation et la rétention (dans différentes écoles).
- Garantir une collecte et analyse efficace des données afin d'améliorer le planning et la gestion.

# Recommandations au gouvernement néerlandais

Les Pays-Bas ont accepté et approuvé les Objectifs de Développement Durable fin 2015. Quelques mois plus tard (avril 2016), les Pays-Bas ont ratifié la CDAPH des Nations Unies. Les deux cadres internationaux sont fortement liés à l'intégration des enfants handicapés au sein des politiques extérieures néerlandaises :

- Les Pays-Bas ont joué un rôle déterminant dans la promotion de 'l'agenda visant à ne laisser personne pour compte' au sein des Objectifs de développement durable (ODD). Durant un forum politique de haut niveau, les Pays-Bas ont mis d'autres cosignataires au défi afin de développer des plans d'action concrets concernant l'intégration de groupes marginalisés<sup>28</sup>. Les Pays-Bas ont créé un nouveau fonds « Voice » s'axant tout spécifiquement sur le fait de renforcer la voix des groupes marginalisés (auxquels les enfants handicapés appartiennent apparemment).
- La CDAPH des Nations Unies renvoie essentiellement aux politiques domestiques des Pays-Bas, mais ne mentionne aucun article spécifique sur la Collaboration internationale, article 32. Elle mentionne que les politiques en matière de collaboration internationale doivent être inclusives pour les personnes handicapées. Ensuite, elle souligne que l'intégration des personnes handicapées est une responsabilité internationale partagée entre les Etats et les acteurs de la société civile.

Dans le cadre des deux cadres internationaux mentionnés ci-dessus, nous recommandons ce qui suit :

- 1 Neuf enfants handicapés sur dix sont abandonnés et ne reçoivent aucune éducation. L'éducation est un outil puissant pour armer des enfants souffrant de multiples formes d'exclusion. C'est pourquoi, **il faut donner la priorité à l'éducation pour les enfants handicapés** dans les politiques de collaboration au développement, faisant partie d'un accent fort et plus vaste axé sur le fait de 'Ne laisser personne pour compte'. Débloquer des fonds pour un 'Fonds d'éducation Ne laisser personne pour compte', se focalisant sur le fait de rendre l'éducation plus inclusive.
- 2 **Évitez de créer de nouvelles barrières dans les programmes existants :** S'assurer que les activités éducatives, financées par des fonds de développement néerlandais soient inclusives pour tous les enfants et ne soient pas utilisées pour construire de nouvelles barrières. *L'accessibilité n'est pas coûteuse lorsqu'elle est intégrée dès l'étape de conception. Par exemple, en comprenant des critères d'accessibilité dans des appels à propositions et l'implication de personnes handicapées dans le planning dès le début. Plus spécifiquement :*
  - Les taux de chômage chez les jeunes handicapés sont très élevés. C'est pour cela qu'il faut **garantir que les programmes de formation à vocation soient intégrateurs pour le jeune handicapé** (faisant partie de la priorité 'Sécurité alimentaire'). Il existe déjà des modèles à succès, comme 'Employable'.<sup>29</sup>
  - Les enfants handicapés courent presque quatre fois plus de risques d'être confrontés à des violences sexuelles que les enfants non handicapés.<sup>30</sup> C'est pourquoi il faut **s'assurer que les enfants et les jeunes avec des handicaps soient intégrés dans l'éducation sexuelle** (dans le cadre de la priorité des 'Droits et de la santé sexuels et de reproduction').

- *Garantir que les accommodations d'eau et sanitaires proches ou dans les bâtiments d'école soient accessibles aux enfants handicapés et offrent un environnement sûr.*

## 3 Garantir que les enfants handicapés et leurs familles ne soient pas abandonnés durant des crises humanitaires :

Différents rapports mentionnent que lors de crises humanitaires, les enfants handicapés ne sont pas du tout aidés et n'ont pas accès à l'école. C'est pourquoi il faut s'assurer que les enfants handicapés soient inclus dans les processus de planning et de rapportage des plans d'action humanitaire, de mécanismes de recours et d'évaluations de besoins des organisations soutenues par le gouvernement.

- *S'assurer que les activités au sein du 'Fonds l'Éducation ne peut pas attendre' répondent aux normes de la 'Charte de l'aide humanitaire intégrant les handicaps'.<sup>31</sup>*
- *Demander aux partenaires d'assistance de rapporter des données de handicap décomposées, conformes aux normes de la sphère. Un bon exemple de directives très pratiques pour l'éducation inclusive dans des situations humanitaires est le 'Programme de constitution de capacité, d'âge et de handicap' (ADCAP).<sup>32</sup>*
- *Débloquer des fonds pour la formation et l'implémentation de l'éducation inclusive.*

## 4 Encourager les enfants handicapés et leurs familles de s'adresser à leurs propres gouvernements et de les rendre responsables de l'éducation inclusive.

Le Programme de partenariat stratégique, Voice et le fonds de responsabilité sont d'excellents instruments pour faciliter ceci.<sup>33</sup>

23 Global Campaign for Education (2014). Equal Right, Equal Opportunity- Inclusive Education for Children with Disabilities.

24 Global Campaign for Education, 2014. 25 Global Campaign for Education, 2014. 26 IDDC, 2016.

27 Sight Savers (2011), Making an Inclusive Education a reality, Policy Paper.

28 : '...tous les enfants, les jeunes, les personnes avec des handicaps (dont plus de 80 pour cent vivent dans la pauvreté), les personnes vivant avec le VIH/ le virus du SIDA, les personnes plus âgées, les indigènes, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les migrants (page 7 de la Déclaration)'.  
29 [www.cds.hawaii.edu/employable/](http://www.cds.hawaii.edu/employable/)  
30 [www.who.int/disabilities/violence/en/](http://www.who.int/disabilities/violence/en/)  
31 [humanitariandisabilitycharter.org/](http://humanitariandisabilitycharter.org/)  
32 [www.helpage.org/what-we-do/emergencies/adcap-age-and-disability-capacity-building-programme/](http://www.helpage.org/what-we-do/emergencies/adcap-age-and-disability-capacity-building-programme/)

33 [www.government.nl/documents/parliamentary-documents/2015/07/01/voice-the-accountability-fund-and-the-participation-of-civil-society-organisations-in-theme-based-calls-for-proposals](http://www.government.nl/documents/parliamentary-documents/2015/07/01/voice-the-accountability-fund-and-the-participation-of-civil-society-organisations-in-theme-based-calls-for-proposals)



photo: Fondation Liliane



**Ce rapport est soutenu par:** Dutch Coalition on Disability and Development (DCDD); DORCAS; Investing in Children and their Societies (ICS); Karuna Foundation; Light for the World - Netherlands; Red een Kind; Soft Tulip; Terre des Hommes - Netherlands.

**auteur**

Liliane Foundation

**éditeur**

Simon Delany

**concept et design**

Comma-S ontwerpers, 's-Hertogenbosch

**couverture photo**

Jan-Joseph Stok

**Fondation Liliane**

Havensingel 26

5211 TX 's-Hertogenbosch

Pays-Bas

**numéro de téléphone** + 31 (0)73 518 94 20

**fax** + 31 (0)73 518 94 21

**email** [programs@lilianefonds.nl](mailto:programs@lilianefonds.nl)

[www.lilianefonds.org](http://www.lilianefonds.org)

[www.lilianefonds.nl](http://www.lilianefonds.nl)

**Suivez-nous sur:**



Mars, 's-Hertogenbosch, 2017

**Liliane  
Fonds**

ouvrir le monde  
pour un enfant  
avec un handicap